

## Lettre d'information au pharmacien

Cher Pharmacien,

Votre patient s'est vu prescrire ZILBRYSQ®▼ (zilucoplan).

Afin de réduire le risque d'infections graves à méningocoque chez les patients traités par ZILBRYSQ®, nous vous informons qu'un programme d'accès contrôlé (PAC) a été mis en place afin de s'assurer que tout patient susceptible de recevoir ce médicament a bien reçu une vaccination anti-méningococcique.

Cette lettre vous explique ce que vous devez savoir sur le programme d'accès contrôlé et les étapes à suivre pour commander ZILBRYSQ®.

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance renforcée. Cela permettra d'identifier rapidement toute nouvelle information de sécurité. Il est demandé aux professionnels de santé de signaler toute suspicion d'effet indésirable via le système de signalement national <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

**Retrouvez comment fonctionne le Programme d'Accès Contrôlé (PAC) au dos de cette lettre.**

Veillez-vous référer au résumé des caractéristiques du produit pour obtenir des informations complètes sur la spécialité ZILBRYSQ®.

Si vous avez des questions concernant cette lettre d'information ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ZILBRYSQ® et le fonctionnement du programme d'accès contrôlé, veuillez contacter le service d'information médicale d'UCB Pharma au 01 47 29 44 35 ou à l'adresse e-mail suivante : [informationmedicale-fr@ucb.com](mailto:informationmedicale-fr@ucb.com)

Bien à vous,

L'équipe UCB



## Comment fonctionne le Programme d'Accès Contrôlé (PAC)

Pour tout patient susceptible de recevoir ZILBRYSQ® :

1

### Le patient est vacciné et reçoit un numéro d'identification unique (ID patient PAC) qui figure sur son ordonnance

Avant de débiter un traitement par ZILBRYSQ®, les patients doivent être vaccinés contre *Neisseria meningitidis*.

Le prescripteur reçoit un **numéro d'identification unique (ID Patient PAC)** pour le patient une fois qu'il a confirmé que celui-ci a été vacciné conformément aux recommandations en vigueur.

Le prescripteur inscrit ensuite l'ID Patient PAC sur chaque ordonnance de ZILBRYSQ®, et sur la **carte d'alerte patient**, que le patient doit conserver avec lui.

2

### Le numéro d'identification du patient (ID patient PAC) est indiqué sur chaque commande de ZILBRYSQ

Lors de la commande de ZILBRYSQ®, vous devez indiquer sur le bon de commande l'ID Patient PAC.

Si l'ordonnance ne comporte pas l'ID Patient PAC, demandez à voir la **carte d'alerte patient** pour l'obtenir. Si le patient ne dispose pas de son numéro d'identification Patient PAC, veuillez contacter le prescripteur.

Commander ZILBRYSQ® en précisant le n° ID Patient PAC au 01 47 29 45 55.

3

### Le numéro d'identification du patient (ID patient PAC) est vérifié avant que les commandes ZILBRYSQ® ne soient expédiées à la pharmacie

Avant que la commande de ZILBRYSQ® ne soit traitée, la validité de l'ID Patient PAC est vérifiée.

Si le numéro d'identification du patient PAC est manquant ou s'il n'est pas valide, la personne chargée de vérifier la commande vous contactera pour confirmer l'ID Patient PAC.

Toute commande ne comportant pas un numéro d'identification du patient PAC valide ne sera pas traitée.

Numéro d'identification du patient (ID Patient PAC)

UCB-ZIL-FR-